

Direction / Pôle	Prévention et sécurité publique
Service	Police Municipale
Cadres d'emplois	Brigadier-chef principal / gardien-brigadier
Rattachement hiérarchique	Responsable opérationnel. Chef de service de la Police Municipale

Temps de travail	Temps complet Nombre d'heures par semaine : 38 h 4 vacations d'une durée de 9h30 par semaine
-------------------------	--

Descriptif de l'emploi :

Dans le cadre du renforcement de son dispositif de sécurité, la commune recrute un Policier municipal (H/F) pour intégrer sa brigade de jour et contribuer activement à la tranquillité publique et à la sécurité des administrés.

Missions et activités principales :

- Surveiller l'ensemble du territoire communal (Voies publiques, gares, établissements scolaires, lieux de culte...)
- Assurer les missions de Police Administrative (bon ordre, tranquillité publique, sécurité publique et salubrité publique) et de Police Judiciaire,
- Appliquer les pouvoirs de Police du Maire,
- Verbaliser les infractions au code de la route conformément aux textes en vigueur, aux arrêtés de police du Maire et aux dispositions législatives expresses,
- Sécuriser les gares ferroviaires et routières,
- Procéder à la mise en fourrière des véhicules en infraction et/ou à la restitution aux propriétaires,
- Assurer la sécurisation des établissements scolaires, des commerces, des lieux de grands rassemblements : port de plaisance, Pavillon Baltard et des bâtiments communaux...

Profil recherché :

Compétences et qualités requises :

- Ponctualité, rigueur, dynamisme, discrétion,
- Bonne présentation (Règlement intérieur) et condition physique,
- Absence de contre-indication médicale (Port de l'armement de catégories B et D)
- Titulaire du permis de conduire de catégorie B.
- Diplomatie, sens des relations humaines
- Respect de la hiérarchie
- Sens du service public

Moyens mis à disposition :

Les agents bénéficient d'équipements de protection individuelle : gilet pare-balles, caméra-piéton, casque et protections adaptées selon les missions.

Ils disposent également de moyens opérationnels essentiels : radio portative, procès-verbal électronique (PVE), cinémomètre, éthylotest électronique, armement individuel (B1, B3, B6, B8, D2), véhicule sérigraphié « POLICE Municipale ».

Avantages du poste :

- **Rémunération :**
 - ISFE mensuelle composée de la part fixe de 30% et de la part variable,
 - ISFE annuelle,
 - 13^{ème} mois,
 - Heures supplémentaires : sur la base d'un état déclaratif mensuel des heures réalisées, établi et validé par le supérieur hiérarchique (pouvant donner lieu à rémunération ou à récupération).
- **Flexibilité et équilibre :** 20 jours de congés annuels + 17 jours ARTT pour un poste à temps complet.
- **Avantages pratiques :**
 - Prise en charge de 75 % des transports ou forfait mobilité durable (jusqu'à 300 € par an).
 - Parking communal gratuit à proximité de la mairie.
 - Frigo connecté avec des plats qualité traiteur et géré via une application. Prise en charge de 49 % du prix du repas, jusqu'à 6 € maximum par jour.
- **Protection sociale :** Participation employeur à vos complémentaires santé labellisées (30 € par mois) et prévoyance (10 € par mois).
- **CNAS :** Accès aux prestations.
- **Développement des compétences :** Accès à un dispositif d'accompagnement (CNFPT et plan de formation interne).
- **Accessibilité :** Transport en commun (RER A et E) et autoroute (A4 et A86) et nombreux bus.
- **Qualité de vie au travail :** Structures et activités sportives accessibles